

ASSOCIATION des AMIS de PANAÏT ISTRATI
COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du
samedi 8 novembre 2014

Présents 18 :

Jacques Baujard, Zygmunt Blazynsky, Christian Brun, Anne Brun-Hormière, Christian Delrue, Nicole Geblesco, Mariana Ionescu, Anselm Jappe, Françoise Laffont, Philippe Mauriras, Mariana Perișanu, Martha Popovici, Sandrine Samson, Ion Stanica, Heinrich Stiehler, Sanda Stiehler-Chiose, Denis Taurel, Frédérica Zéphir.

Pouvoirs 49

Absents et non représentés : 24

soit 67 présents et représentés

Observateur 1

14 d'entre nous se sont retrouvés ou ont fait connaissance autour d'un déjeuner convivial à la brasserie « La Cascade » après lequel l'assemblée générale a pu débuté dans la grande salle du Centre International de Culture Populaire (CIPC) à 14h30.

Un dossier est remis à chacun des membres comprenant les articles 6 et 11 des statuts actuels et les propositions de modifications de ces mêmes articles, le tableau des comptes de novembre 2013 à octobre 2014, le tableau des stocks de la librairie de l'association et des

prix de vente à modifier des ouvrages publiés par l'association, la liste des membres du Comité d'honneur, la proposition d'accord de numérisation et de mise en ligne des *Cahiers Panaït Istrati* faite par l'École Normale Supérieure de Lyon pour le compte de la Bibliothèque Diderot de Lyon.

Christian Delrue remercie les responsables du CIPC qui ont bien voulu mettre à notre disposition leur salle de réunion pendant que chacune et chacun signent la feuille de présence. Christian Delrue est désigné président de séance et Jacques Baujard secrétaire.

Christian Delrue fait part des messages envoyés, particulièrement ceux de notre président d'honneur, Roger Grenier, ainsi que ceux de Camelia Stănescu, Daniel Lérault, Roland Lombard et Mugur Popovici.

Modification de l'Article 11 des Statuts et Validation des pouvoirs

Christian Delrue indique qu'il a reçu 30 pouvoirs à son nom sur un total de 49 et fait remarquer qu'en l'absence de toute clause dans les actuels statuts cette situation peut poser un problème du point de vue du fonctionnement démocratique de l'association.

Dès lors cette question se pose ainsi : faut-il décider au début de chaque assemblée générale de la quantité de pouvoirs, qu'ils soient nominatifs ou non nominatifs, à répartir par membre présent ou faut-il indiquer un nombre maximum de pouvoirs dont les membres présents à l'assemblée générale puissent être porteurs ?

Après une large discussion l'assemblée décide d'adopter la seconde solution en limitant le nombre de pouvoirs par membre présent à 5 tout en précisant que les pouvoirs excédentaires seront répartis équitablement entre chacun des membres présents.

Ainsi l'article 11 des présents statuts cité ci-après :

« L'assemblée générale qui comprend tous les membres de l'association quelle que soit leur qualité se réunit une fois l'an. Le secrétaire convoque chaque membre quinze jours avant la date fixée avec l'ordre du jour sur la convocation. Le président, assisté des membres du bureau, préside l'association et expose la situation morale de l'association qui fait l'objet d'un vote.

Le trésorier rend compte de la situation financière de l'association qui fait l'objet d'un vote.

Les membres du conseil sont renouvelés par l'assemblée. »

est modifié comme suit :

« Les adhérents se réunissent en Assemblée générale une fois par an sur convocation du Président ou du Secrétaire envoyée un mois avant la date fixée par un courrier papier ou par un courrier électronique comprenant l'ordre du jour. Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent prendre part aux votes. Les membres présents à l'Assemblée générale ne peuvent être porteurs de plus de 5 pouvoirs et les quantités excédentaires seront réparties équitablement entre les membres présents.

Le Président, assisté des membres du bureau, préside l'association et expose la situation morale de l'association qui fait l'objet d'un vote.

Le Trésorier rend compte de la situation financière de l'association qui fait l'objet d'un vote.

Les membres du Conseil sont renouvelés par l'assemblée. »

A la suite de quoi l'assemblée vote à l'unanimité les modifications apportées à l'article 11 des statuts et valide les 49 pouvoirs reçus en les répartissant équitablement entre les membres présents.

Anne Brun-Hormière fait observer que les statuts ne prévoit pas de quorum nécessaire à la validation des votes. Christian Delrue lui répond qu'il abordera cette importante question après le rapport d'activité dans la partie consacrée aux projets de l'association.

Rapport d'activités, Discussion et Projets

Christian Delrue commence par faire état d'un nombre de 91 adhérents qui se répartissent essentiellement en France et en Roumanie, mais aussi en Autriche, en Belgique, au Canada, en Grèce (Crète), en Israël, en Italie, à Monaco, aux Pays-Bas, en Suisse, en Thaïlande et en Ukraine avant d'énumérer les réalisations suivantes :

- Un élargissement important des contributeurs des deux derniers bulletins numéros 2 et 3 avec les articles de Nicole Geblesco, de Martha Popovici, de Jacques Baujard, de Serguëi Feodossiev et d'Heinrich Stiehler (*Le Haïdouc* n° 2 de janvier 2014) et ceux de Martha Popovici, d'Elena-Brandusa Steiciuc et de Christian Coudène avec l'apport d'Isabelle Dorland à qui est désormais confié la composition et la révision des bulletins (*Le Haïdouc* n° 3 d'août 2014).
- Nos bulletins sont désormais référencés à la Bibliothèque Nationale de France (BNF), à la Bibliothèque Municipale de Lyon Part-Dieu et à l'Institut Français de Iasi (Roumanie).
- Les différents Bulletins et Cahiers manquants dans le fonds de La Bibliothèque Panaït Istrati de Braïla sont en cours de regroupement pour que puisse y être présent une collection complète.
- Proposition de numérisation des *Cahiers Panaït Istrati* par la Bibliothèque Diderot de Lyon (point 8 de l'ordre du jour - cf. ci-après).
- Création en décembre 2013 d'un « profil » sur le réseau social LinkedIn au nom de Christian Delrue en tant que président de l'association pour donner à celle-ci une certaine visibilité dans ce domaine très particulier et très singulier « des échanges par ces moyens d'informations et de communications » que sont les réseaux sociaux. C'est ainsi qu'il a pu être en rapport avec M. Dan Daia Chargé de mission Culture et Communication à l'Institut Français de Iasi et lui envoyer nos bulletins pour la bibliothèque de l'Institut.
- Invité par le Cercle Marcel Martinet de la Libre Pensée de Dijon le 25 janvier, Christian Delrue a évoqué l'amitié entre Panaït Istrati et Marcel Martinet.
- Le 29 mars à la Bibliothèque municipale du 1^{er} arrondissement de Lyon s'est tenue une rencontre autour de l'œuvre et de la vie de Panaït Istrati avec le comédien Franck Taponard qui a lu des extraits de son œuvre présentés par René Marchisio et Christian Delrue.
- En septembre Christian Delrue a rencontré à Rome Elena Dumitru professeur à La Sapienza qui lui a remis sa thèse, *L'Emigrazione intellettuale dall'Europa centro-orientale Il caso di Panaït Istrati* (Edizioni Nuova Cultura, 2012). Christian Delrue en confie un exemplaire à Sandrine Samson responsable, entre autres, du fonds Panaït Istrati à l'IMEC (Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine) de Caen pour archivage.
- Invité le 4 novembre à intervenir lors de l'assemblée générale de l'Association Rhône-Roumanie Christian Delrue y a présenté l'ouvrage de Monique Jutrin, *Panaït Istrati un chardon déraciné*, et *Présentation des Haïdoucs* à paraître aux éditions L'Echappée.

Christian Delrue évoque ensuite les événements et les manifestations qui, s'ils ne sont pas dus à l'action directe de l'association, proviennent de l'initiative de certains de leurs membres actifs.

- A la médiathèque de Rillieux-la-Pape dans le Rhône le 5 avril Franck Taponard, accompagné d'un musicien a lu des extraits de la première partie de *Mes départs* qu'il a réuni sous le titre « Adieu mon enfance ! ».
- Invité par la Bibliothèque des Amis de l'instruction du 3e arrondissement de Paris, Daniel Lérault a évoqué « Panaït Istrati solitaire et solidaire » le jeudi 12 juin.
- Le 21 août à l'invitation de la SIANK et du Centre des Etudes Greco-Byzantines de la Faculté de Philosophie et des Humanités de l'Université du Chili et de l'Université de Valparaiso Anselm Jappe présentait à Santiago du Chili le récit d'Eleni Samios-Kazantzaki, *La véritable tragédie de Panaït Istrati* dont il est, avec Maria Teresa Ricci, le maître d'œuvre aux éditions Lignes (2013).
- Le 5 septembre le film « *Kira Kiralina* » est sorti sur les écrans roumains dans une adaptation réalisée par le cinéaste Dan Pița qui en a écrit le scénario avec Ioan Grigorescu.
- Le 6 septembre Denis Taurel, avec le comédien Claude Fréoa, est invité par Les Amis de la Médiathèque et par l'Association Amitié Roumaine de Saint-Leu-La-Forêt dans le Val d'Oise pour évoquer la vie et l'œuvre de Panaït Istrati dans une rencontre que nous résume avec chaleur et avec faconde Denis Taurel.
- Le 21 novembre prochain réédition revue de l'ouvrage de Monique Jutrin, *Panaït Istrati Un chardon déraciné*, aux éditions L'Echappée en même temps qu'une nouvelle édition de *Présentation des Haïdoucs* présentée par Carmen Oszl et Sidonie Mézaize chez le même éditeur.
- Jacques Baujard précise qu'il reversera à l'association les 2% de droit d'auteur qu'il touche pour la parution de *Présentation des Haïdoucs* en tant que directeur de la collection Lampe-tempête aux éditions L'Echappée. L'assemblée le remercie pour ce geste de solidarité.
- Jacques Baujard annonce la tenue en mai 2015, sous l'égide conjointe de la librairie bucarestoise Kyralina (8-10 mai à Bucarest) et de la librairie parisienne Quilombo (15-17 mai à Paris), de rencontres autour de la vie et de l'œuvre de Panaït Istrati avec la participation d'écrivains, d'intellectuels, d'universitaires et de chercheurs. Monique Jutrin, Linda Lê, Carmen Oszl, René Frégny et Anselm Jappe ainsi que la Société Internationale des Amis de Nikos Kazantzaki ont donné déjà leur accord de principe pour contribuer à la réussite de ces journées Istrati.

Christian Delrue précise ce qui n'a pas été accompli :

- le site de l'association.
- un fonctionnement véritablement associatif.

Discussion

- Avant d'aborder la discussion et les projets, la parole est donnée à Zygmunt Blazynsky et à Mariana Ionescu qui se présentent.
- Zygmunt Blazynsky est le nouveau président de la section française de la Société Internationale des Amis de Nikos Kazantzaki. Comédien, il interprète, entre autres, des œuvres de Nikos Kazantzaki, de Rainer Maria Rilke, de Fernando Pessoa et de Franz Kafka. Zygmunt Blazynsky distribue des cartons d'informations sur son prochain spectacle, *Le Pauvre d'Assise* de Nikos Kazantzaki, à la Crypte du Martyrium Saint Denis du 15 novembre au 21 décembre prochains.

- Mariana Ionescu est professeur de langue et de littérature française à la Western Université de London dans l'Ontario au Canada. Elle s'intéresse particulièrement à l'écriture des auteures francophones comme, par exemple, Maryse Condé ou Annie Ernaux. En 2000 elle a publié aux éditions Istros (Braïla) *Les (en)jeux de l'oral et de l'écrit : le cas de Panaït Istrati*. Elle en a amené quelques exemplaires qu'elle propose à celles et à ceux qui souhaiteraient le lire. Sandrine Samson en versera un exemplaire dans le fonds Panaït Istrati de l'IMEC.

- Tous s'accordent à penser qu'il est souhaitable et nécessaire de tendre à une plus grande collégialité. A ce propos Christian Delrue rapporte la remarque, très juste et très significative selon lui, que lui a faite Zamfir Balan au sujet de l'illustration choisie pour l'article de Martha Popovici paru dans *Le Haïdouc* n° 3 : pourquoi ne pas avoir reproduit la couverture du livre d'Eleni Samios-Kazantzaki, *La véritable tragédie de Panaït Istrati*, plutôt que celle du n° 11 des *Cahiers Panaït Istrati* ? Ce qui est l'évidence même, mais le fait d'être aujourd'hui le seul à fabriquer le bulletin l'a amené, nous dit-il lui-même, à spontanément et sans y réfléchir prendre la couverture d'un Cahier parce que c'est une publication de l'association. Aussi Christian Delrue propose que se mette progressivement en place un comité de rédaction et de lecture du bulletin même si cela peut en retarder la parution.

- Des articles déjà écrits ou attendus d'Elena Dumitru, de Monique Jutrin, de Camelia Stanescu, de Frédérica Zéphir, de Sergueï Feodossiev, d'Anselm Jappe, d'André Paleologue et de Denis Taurel seront publiés dans les prochains numéros du *Haïdouc*. Christian Delrue lit le courriel de Sergueï Feodossiev qui nous informe d'une réédition de *Codine* à Rostov sur le Don au sein d'une anthologie très hétéroclite intitulée « Cocktail-Book » (!) et de sa découverte d'un article de Panaït Istrati et de Nikos Kazantzaki sur Léon Tolstoï publié à Kazan le 9 septembre 1928 dans le journal *La Tatarie rouge*. Christian Delrue fait part de la réception de la photocopie de deux lettres inédites de Panaït Istrati à René Jaubert qui lui ont été aimablement transmises par son fils Alain Jaubert, écrivain, journaliste et auteur-réalisateur de la série d'émission *Palettes* consacrée à la peinture.

- En réponse aux interrogations concernant le projet de site internet Christian Delrue espère qu'avec les aides d'André Paleologue et de Philippe Mauriras le site devrait être opérationnel au début de l'an prochain.

- Ion Stanica nous dit quelques mots sur le film de Dan Pița qu'il a vu à Bucarest. Les avis sont très partagés. Il pense qu'en dépit de sa beauté formelle le film se complaît dans des scènes de violence et ne reflète pas l'univers de *Kyra Kyralina*.

- Christian Delrue se fait l'écho d'un projet d'entretien entre André Paleologue et Vasile Pinteau qui a illustré *Les Chardons du Baragan* et de celui de l'édition de 2 CD consacrés à Panaït Istrati et réalisés par Camelia Stanescu d'après des textes de Dan Ursuleanu. Alban Lebrun de la jeune compagnie théâtrale « Le Virevoltant » a annoncé à Christian Delrue la réalisation dans un avenir proche d'une mise en scène des *Chardons du Baragan*.

- Du côté de l'édition Mugur Popovici nous signale un projet d'édition en langue roumaine de la correspondance Panaït Istrati-Romain Rolland. Les éditions Phébus rééditeront en mars 2015 les trois volumes des œuvres d'Istrati préfacées par Linda Lê qui seront l'objet d'une remise en vente en librairie.

- Christian Delrue informe l'assemblée de la présence dans la liste établie par le dispositif ReLIRE (Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique) de l'ouvrage coédité par l'association et Edisud en 1986, *Panaït Istrati notre contemporain "Le Livre du Centenaire" 1884-1984*, épuisé chez Edisud et dont il nous reste 45 exemplaires. ReLIRE est un organisme géré par la BNF chargé d'inventorier les livres indisponibles publiés entre le 1^{er} janvier 1901 et le 31 décembre 2000 encore sous droit d'auteur et qui ne font plus l'objet d'une diffusion commerciale ou d'une publication sous forme imprimée ou numérique. Son objectif est de permettre la numérisation de ces ouvrages pour les mettre à nouveau à la disposition des lecteurs. Sa mise en œuvre a nécessité une modification du code de la propriété intellectuelle qui a été approuvée par le Conseil Constitutionnel le 28 février 2014 et la création d'une société de gestion collective, la SOFIA (Société Française des Intérêts de Auteurs de l'écrit). Cette dernière accordera l'autorisation de numérisation à l'éditeur d'origine ou, à défaut, à tout éditeur ou diffuseur et assurera l'exercice des droits numériques. Après demande d'informations complémentaires auprès de ReLIRE il sera pris une décision par le bureau sur l'attitude à adopter quant à la meilleure façon de faire en sorte que "*Le Livre du Centenaire*" continue à être disponible d'une manière ou d'une autre.

- Christian Delrue précise que c'est en consultant la liste de ReLIRE, où figurait aussi l'ouvrage de Monique Jutrin, qu'il a pu l'avertir pour qu'elle puisse être libre de retrouver un éditeur pour son « exploitation papier ». Et c'est ainsi que Jacques Baujard a mis Monique Jutrin en relation avec Cédric Biagini des éditions L'Echappée et que *Panaït Istrati Un chardon déraciné* a pu paraître à nouveau et être diffusé.

- Du côté de la librairie Christian Delrue a eu un entretien fructueux avec Xavier Moni, directeur de la librairie Comme un roman (39 rue de Bretagne, 75003, Paris) et créateur du site Paris librairies avec trois autres libraires parisiens, Laura de Heredia (librairie L'Arbre à Lettres), Isabelle Leclerc (librairie L'Imagigraphe) et Philippe Touron (librairie Le Divan). Il présente rapidement ce site qui permet de visualiser les stocks de 60 librairies parisiennes et insiste particulièrement sur la qualité du travail irremplaçable de ces libraires indépendants dans la diffusion culturelle et économique du livre face aux géants de la vente en ligne qui n'ont de libraire que le nom. Il fait état d'un premier contact avec le groupement des librairies Decitre de la région lyonnaise de façon à ce que les ouvrages disponibles de l'association puissent être référencés sur leur site. Il va se mettre en rapport avec certains libraires pour leur proposer des rencontres dans le courant du premier semestre de l'an prochain autour de l'œuvre de Panaït Istrati à l'occasion des parutions de l'ouvrage de Monique Jutrin et de *Présentation des Haïdoucs*. Une première rencontre est prévue à la librairie Livres en tête de Sallanches en Haute-Savoie le 20 novembre prochain.

- Heinrich Stiehler demande si nous connaissons les travaux de Christian Lagarde et de Léon Volovici sur Istrati. Christian Delrue indique qu'il a évoqué Léon Volovici dans sa notice bibliographique rendant compte du livre de Lucian Boia, *Les pièges de l'histoire*, parue dans *Le Haïdouc* n° 2, mais qu'il ignore les ouvrages de Christian Lagarde.

- Reprenant l'interrogation d'Anne Brun-Hormière au sujet de l'absence d'indication d'un quorum dans les statuts, Christian Delrue estime que les statuts actuels doivent faire l'objet d'une réflexion commune et propose que le bureau réunisse les remarques de nos adhérents et fasse connaître ses propositions avec la convocation de l'assemblée générale de l'année prochaine qui décidera des modifications statutaires. La nécessité à examiner dès cette

assemblée générale les articles 6 et 11 des statuts montre assez selon lui le caractère indispensable de cette démarche. Il fait remarquer que l'article 9 concernant le Conseil d'administration n'a pu encore trouver d'application et que, même si cela est dû à la renaissance encore récente de l'association, il serait salubre d'y remédier dès maintenant et il propose que cette question soit l'objet d'une délibération en même temps que le renouvellement et l'élection du bureau. Ces propositions sont acceptées.

A l'issue de ce riche échange, l'assemblée vote à l'unanimité le rapport d'activités.

Rapport de trésorerie

- Christian Delrue fait part de l'impossibilité dans la quelle se trouve Thierry Delepelaere d'assurer sa fonction de trésorier et de sa décision de démissionner.
- Christian Delrue présente le bilan des comptes du 1^{er} janvier 2012 au 31 octobre 2013 à la lumière des éléments inclus dans le dossier remis à chacune et à chacun des membres présents d'où est extrait le tableau suivant :

Trésorerie du 1 ^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014			
RECETTES		DEPENSES	
Total Recettes Mensuelles 2013-4	3 107,84	Total Dépenses Mensuelles 2013-4	2 836,87
Intérêt 2013 Livret Bleu	17,73	/	
Total Général Recettes	6 190,50	Total Général Dépenses	3 954,54
Solde créditeur	2 235,96		
Total cotisations 2014	2 300,00	Total frais bancaires	38,22
Total soutien	210,00	Total frais postaux	756,80
Total droits d'auteur	41,51	Total fabrication bulletin	1 423,53
Total librairie	459,60	Papeterie	154,84
Intérêt livret bleu	17,73	Achat livres	431,68
Remboursement avance Ch. Delrue	79,00	Invitation Repas	31,80
Vérification Total Mensuel	3 107,84	Vérification Total Mensuel	2 836,87

Ce qui donne un actif de 2 235,96 € au 31 octobre 2014.

- L'accent est mis sur l'importance des cotisations qui couvre à peine plus que les frais d'impression, de fabrication et d'envoi des bulletins.
- Christian Delrue précise qu'il a toujours pris à sa charge ses divers frais de déplacements.
- Christian Delrue fait état de la candidature de Christian Portemont à la fonction de trésorier.

Le rapport de trésorerie est voté à l'unanimité.

Prix de vente des livres publiés par l'association

- Commentant le tableau remis à chacune et à chacun des membres présents Christian Delrue donne quelques indications sur les stocks des livres publiés par l'association et sur ceux acquis par l'association ainsi que sur la détermination des nouveaux prix proposés par rapport aux anciens prix pratiqués. La loi sur le prix unique du livre nous impose de revoir

les prix de vente des ouvrages édités par l'association dans la mesure où, de ce fait, il ne nous est pas possible d'avoir un prix adhérent différent du prix public. En revanche un éditeur est libre de proposer à l'étranger un prix différent de celui pratiqué dans son pays. Christian Delrue indique qu'il s'est entretenu par téléphone au sujet de l'établissement des prix en lei avec Mugur Popovici qui lui a dit que les prix proposés étaient conformes à ceux pratiqués en Roumanie et même tout à fait convenables.

L'assemblée a donc adoptée les nouveaux tarifs indiqués dans le tableau ci-après :

Cahiers et Livres	Prix Public TTC en €	Prix en monnaie roumaine
<i>Correspondance Panaït Istrati-Romain Rolland - Canevas</i>	25,00 €	30,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° 9</i>	15,00 €	20,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° 10</i>	15,00 €	20,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° 11</i>	20,00 €	25,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° 12</i>	20,00 €	25,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° 13</i>	20,00 €	25,00 lei
<i>Cahiers Panaït Istrati n° spécial Panaït Istrati : ce que je fus Michel Polac</i>	25,00 €	30,00 lei
<i>Isaac le tresseur de fil de fer Panaït Istrati - Canevas</i>	8,00 €	10,00 lei
<i>Livre du Centenaire 1884-1984 - Edisud</i>	20,00 €	30,00 lei
<i>Kyra Kyralina, édition bilingue de Zamfir Balan - Istros</i>	10,00 €	20,00 lei

Comité d'honneur

- Christian Delrue indique la provenance de la liste des membres du Comité d'honneur incluse dans le document remis aux membres présents : aux 37 noms qui figurent dans les *Cahiers des Amis de Panaït Istrati* du n° 1 du 15 janvier 1976 au n° 29 de décembre 1984, plus un, celui d'Haroun Tazieff, qui lui a été confirmé par Christian Golfetto, sont adjoints ceux de 10 nouveaux membres.

- Christian Delrue fait état de l'échange qu'il a eu à ce propos avec Maurice Born. L'un et l'autre ayant évoqué la figure d'Albert Thierry et son éthique du « refus de parvenir » Maurice Born a répondu à la proposition de Christian Delrue en ces termes : « *A la réflexion, il est vrai que l'honneur va d'abord à la mémoire d'Istrati et participe à conserver vivante la mémoire de ce qu'il fut. Je ne sais si je me montrerai toujours à la hauteur de cette tâche - même si elle n'implique aucune obligation -, mais l'inscription dans ce comité constituera pour moi un engagement moral en même temps qu'une prise de position* ».

- Christian Delrue, avec l'accord de Roger Grenier précise-t-il, propose la modification de l'article 11 des statuts qui est acceptée à l'unanimité.

Ainsi l'article 6 des présents statuts cité ci-après :

- « - sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ;
- sont membres d'honneur ceux qui versent une cotisation annuelle de 100,00 € ;
- sont membres actifs ceux qui versent une cotisation annuelle de 25,00 €, de 10,00 € pour les moins de 25 ans et de 10,00 € pour les membres résidents en Roumanie, fixée chaque année par l'assemblée générale. »

est modifié comme suit :

- « - Sont membres d'honneur les personnes qui ont rendu des services insignes à l'association et les personnalités qui, par leur parrainage, souhaitent voir se perpétuer le souvenir de l'œuvre de Panaït Istrati. Le titre de membre d'honneur est proposé ou accepté par une décision du Bureau prise à la majorité absolue de ses membres et avec l'accord du Président d'honneur. Les membres d'honneur sont dispensés de cotisations et n'ont aucun pouvoir de gestion au sein de l'association. Néanmoins un membre d'honneur peut aussi être un membre actif avec tous les droits et les devoirs que lui confère cette qualité.
- Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent une cotisation annuelle de 100,00 €.

- Sont membres actifs les personnes qui versent une cotisation annuelle de 25,00 €, de 10,00 € pour les moins de 25 ans et de 10,00 € pour les membres résidents en Roumanie, fixée chaque année par l'assemblée générale. »

La liste des membres du Comité d'honneur sera publiée dans le prochain *Haïdouc*.

Brèves apparitions excusées

- M. Silviu Popescu rejoint brièvement notre assemblée en présentant ses excuses de ne pas pouvoir rester plus que quelques instants. M. Silviu Popescu est conseiller de projet à l'Institut Culturel Roumain de Paris. Il nous transmet les salutations de Mme Yvette Fulicea, directrice de l'Institut Culturel Roumain de Paris, et, en son nom, se dit prêt à toutes collaborations fructueuses avec notre association pour honorer la mémoire et le souvenir de Panaït Istrati par différents types de manifestations.

- Anselm Jappe fait une brève apparition et nous présente ses excuses, ayant été averti au dernier moment d'une modification du jour et de l'horaire de son intervention dans un colloque auquel il participe. Il nous fait part de son intention d'écrire pour *Le Haïdouc* un ou plusieurs articles sur le rôle joué par José Carlos Mariatégui, écrivain, essayiste et journaliste péruvien, fondateur du parti communiste péruvien, dans la diffusion de l'œuvre d'Istrati en Amérique Latine. Pour celles et ceux que cela pourrait intéresser il nous prévient de la tenue de sa conférence sur Marx à la Sorbonne le 22 novembre prochain à 12h. Avant de partir il donne son accord pour être membre du Conseil d'administration si un vote devait avoir lieu à ce sujet et il confie son pouvoir à Jacques Baujard.

Proposition de numérisation des *Cahiers Panaït Istrati* par la Bibliothèque Diderot de Lyon

- Christian Delrue donne des précisions sur le document inclus dans le dossier des participants à l'assemblée concernant la « Convention d'autorisation de numérisation et de mise en ligne des œuvres numérisées » de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon agissant au nom de la Bibliothèque Diderot de Lyon et soumise à notre approbation par la signature du président de l'association.

- Christian Delrue résume ainsi les points qui lui semblent les plus importants :

– le caractère scientifique et culturel du parrainage de la Bibliothèque Diderot et de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon ;

– la garantie d'une numérisation gratuite « à des fins de diffusion du savoir », d'études et de recherches ;

– la mise en ligne qui permettra à des chercheurs du monde entier s'intéressant à Istrati de parfaire leur connaissance de son œuvre ;

– une plus grande connaissance des auteurs et des chercheurs qui ont été publiés dans les *Cahiers Panaït Istrati* et une meilleure diffusion de leurs travaux sur Istrati.

- Christian Delrue souligne également les points suivants :

– l'association pourra utiliser sur son site les *Cahiers Panaït Istrati* numérisés en totalité ou en partie sous la seule réserve de citer la provenance de la reproduction numérique ;

– l'association pourra toujours continuer à commercialiser la version papier des *Cahiers Panaït Istrati* restants ;

– la Bibliothèque Diderot ne pouvant être mise en cause par un auteur ou son ayant droit si l'un ou l'autre devait s'opposer à la numérisation d'un ou de plusieurs de ses articles, le

président de l'association doit s'assurer d'une manière ou d'une autre de l'accord des auteurs et des ayants droit ;

– en cas de refus de ces derniers le ou les articles seront remplacés par du blanc. Ce « floutage » sera possible avant comme après la mise en ligne au cas où un auteur ou son ayant droit n'ayant pas pu être retrouvé avant la numérisation définitive exprimerait son refus après celle-ci.

L'assemblée vote à l'unanimité l'autorisation de numérisation des *Cahiers Panaït Istrati* par la Bibliothèque Diderot de Lyon et charge Christian Delrue en sa qualité de président de signer la Convention.

Proposition d'un n° spécial du *Persil* par Marius Daniel Popescu

- Christian Delrue rappelle la proposition de Marius Daniel Popescu, écrivain roumain vivant en Suisse auteur de deux romans parus chez José Corti, *La Symphonie du loup* et *Les Couleurs de l'hirondelle*, de contribuer à un numéro spécial de la revue *Le Persil Journal* qu'il dirige et souligne avec insistance l'importance de cette généreuse initiative qui permettrait à l'œuvre d'Istrati et à l'association d'être mieux connues en Suisse.

- Christian Delrue indique que pour l'instant seul Roland Lombard a répondu présent en envoyant un article.

Discussion générale et questions diverses

La discussion générale ayant eu lieu lors du rapport d'activités et aucune autre question n'étant posée, l'assemblée passe à la délibération suivante.

Détermination du montant de la cotisation 2015

Les montants des cotisations 2014 sont reconduits sur l'année 2015 par un vote unanime de l'assemblée, soit 25,00 €, 10,00 € pour les moins de 25 ans et les membres résidants en Roumanie, 100,00 € pour les membres bienfaiteurs.

Election du Conseil d'administration et du Bureau

- En relation avec l'évocation de la question du Comité d'administration lors de la discussion du rapport d'activités, Christian Delrue demande qui souhaite en être membre sachant que les membres du bureau qui vont être élus en feront bien évidemment partie d'office selon l'article 9 des statuts.

- Mariana Ionescu, Anselm Jappe, Françoise Laffont, Philippe Mauriras, Martha Popovici, Sandrine Samson, Ion Stanica, Denis Taurel et Frédérica Zéphir acceptent de faire partie du Conseil d'administration.

- Christian Delrue propose que les membres du Conseil d'administration puissent au cours de l'année coopter d'autres membres de l'association qui souhaiteraient participer à son travail, leur candidature effective étant soumise, s'ils souhaitent continuer à y participer, lors de l'assemblée générale suivante. Cette proposition est acceptée.

- A la suite de la candidature de Christian Portemont comme trésorier et en l'absence d'autre candidature l'assemblée approuve à l'unanimité sa démission de fait de sa précédente fonction de secrétaire adjoint et sa nomination comme trésorier. Christian Delrue se fait le porte-parole de Denis Taurel qui a dû quitter notre assemblée peu de temps

avant son terme et qui lui avait auparavant signifié sa présentation de candidature à la fonction de secrétaire adjoint en remplacement de Christian Portemont si celui-ci devait être élu trésorier et au cas où il n'y aurait pas d'autre candidature. La nomination de Denis Taurel comme secrétaire adjoint est approuvée à l'unanimité.

- L'assemblée approuve à l'unanimité la composition du Conseil d'administration et du nouveau Bureau qui comprend les membres suivants :

– Membres du Conseil d'administration :

Jacques Baujard, Christian Delrue, Mariana Ionescu, Anselm Jappe, Françoise Laffont, Philippe Mauriras, Mariana Perişanu, Martha Popovici, Christian Portemont, Caroline Ranson, Sandrine Samson, Ion Stanica, Heinrich Stiehler, Denis Taurel et Frédérica Zéphir.

– Membres du Bureau :

-Président : Christian Delrue

-Vice-Présidente : Mariana Perişanu – Vice-Président : Heinrich Stiehler

-Secrétaire : Jacques Baujard – Secrétaire adjoint : Denis Taurel

-Trésorier : Christian Portemont – Trésorière adjointe : Caroline Ranson

Encaissement des cotisations

- Avant de rejoindre la librairie Quilombo toute proche pour mettre la main aux derniers préparatifs de la soirée d'hommage à Panaït Istrati à l'occasion des parutions aux éditions L'Echappée de l'ouvrage de Monique Jutrin et de *Présentation des Haidoucs*, Jacques Baujard nous invite à le retrouver ensuite à la librairie pour y boire le verre de l'amitié.

- 15 cotisations 2015 sont remises à Christian Delrue qui viennent s'ajouter aux 8 qu'il a reçues par anticipation avec l'envoi des pouvoirs et à 4 nouvelles adhésions.

Ultimes interventions

Philippe Mauriras et Christian Delrue proposent que l'assemblée générale de l'an prochain se tiennent dans les ateliers du Cadratin de Jouy imprimeur de notre bulletin à Jouy le Moutier facilement accessible de Paris par le RER ou par l'autoroute A15. Le bureau communiquera en temps voulu les précisions nécessaires quant à l'organisation matérielle de cette prochaine assemblée générale.

L'assemblée générale est close à 18h30.

Le 23 novembre 2014

Jacques Baujard, secrétaire et Christian Delrue, président

&

A la librairie Quilombo se rencontrèrent dans une chaleureuse ambiance des amis et des passionnés de Panaït Istrati venus de tous horizons. Cédric Biagini des éditions L'Echappée y présenta la maison d'édition, le livre de Monique Jutrin et *Présentation des Haïdoucs* avant de donner la parole à Christian Delrue qui dit quelques mots de l'histoire de l'association et à Carmen Oszl qui évoqua les haïdoucs dans l'histoire et dans les récits d'Istrati. Lelio Plotton, metteur en scène, comédien et co-fondateur avec Lola Molina de la Compagnie Léla (www.compagnielela.fr), clôturera ce début de soirée par une lecture d'un passage du récit de Floarea Codrîlor tiré de *Présentation des Haïdoucs*.

&

NOTE ADDITIONNELLE
du 14 décembre 2014

Suite à la proposition acceptée par l'assemblée lors de la discussion sur l'élection du Conseil d'administration et du Bureau les membres du Conseil d'administration puissent au cours de l'année coopter d'autres membres de l'association qui souhaiteraient participer à son travail, leur candidature effective étant soumise, s'ils souhaitent continuer à y participer, lors de l'assemblée générale suivante, Monique Jutrin, Hélène Lenz et Jean-Pierre Longre sont membres du Conseil d'administration.